

L'évaluation des EANA : une approche positive et progressive

Quelques grands principes

Les premiers temps

- **Repérer les compétences scolaires et linguistiques** que l'élève a acquises dans son parcours scolaire antérieur et qu'il est capable de mobiliser :
 - **Période d'observation**, dans des situations d'apprentissage variées
 - **Evaluations diagnostiques en langue d'origine** de l'élève : lecture et mathématiques

Les premiers temps

- **Elève qui n'a pas encore acquis de compétences linguistiques** : s'appuyer sur des **indices de progrès** dans sa **compréhension des activités** qui lui sont proposées.
- **Elève qui a des compétences à l'oral mais dont les connaissances à l'écrit ne sont pas encore stabilisées** : mettre en place des **évaluations uniquement en situations d'oral** sur les notions travaillées en classe, avant d'envisager une évaluation à l'écrit.

Evaluations écrites dans tous les champs disciplinaires

- Ne pas se focaliser sur les erreurs saillantes portant sur les formes linguistiques (souvent d'ordre phonétique et orthographique) :
 - **Valoriser les connaissances disciplinaires.**
 - **Evaluation critériée et positive, ne portant que sur les compétences linguistiques travaillées.**

Evaluations écrites dans tous les champs disciplinaires

- Proposer un **étayage** approprié aux besoins de l'élève :
 - Choix et présentation des documents
 - Progressivité des exercices ou des questions
 - Explicitation ou reformulation des consignes
 - Mise à disposition d'outils linguistiques spécifiques au type d'écrit attendu
 - Aider l'élève à choisir les outils de référence qui lui seront utiles pour être autonome (cahier, fiches-outils, manuels, dictionnaire bilingue, etc.)

Pendant combien de temps est-il judicieux d'adapter l'évaluation ?

- Cela dépend :
 - des étapes d'apprentissage de la langue française de scolarisation
 - des progrès réalisés par l'élève
- Se concerter pour harmoniser les pratiques d'évaluation au sein de l'équipe pédagogique, et ainsi travailler en continuité.

Documents ressources institutionnels

- CECRL (Conseil de l'Europe) :
 - [Tableau récapitulatif des niveaux de compétences linguistiques](#)
 - [Grille d'autoévaluation](#)
- Programmes scolaires

Outils pour l'enseignant

- Repères de progressivité pour le premier degré - Etude du fonctionnement de la langue (CASNAV de Paris) :
 - En référence au CECRL et aux programmes scolaires de 2016 (attendus de fin de cycle)
 - Continuité sur les cycles 2 et 3
 - Évaluation par compétences
 - Proposition d'activités et de ressources pour les activités d'enseignement, l'éveil aux langues et la démarche comparative entre les langues

Outils pour l'enseignant

- Outil spécifique d'évaluation de l'EANA pour le fonctionnement de la langue :
 - D'après les repères de progressivité du CASNAV de Paris
 - Outil opérationnel pour repérer les acquis spécifiques de l'EANA, complémentaire au LSUN
 - Evaluation positive
 - Continuité sur les cycles 2 et 3 (colonnes périodes ou années à adapter aux pratiques d'évaluation de l'école)
 - Document de liaison qu'on peut transmettre au collège, en annexe du LSUN